

Avis de constitution

SOCIETE « KAWTHAR INDUSTRY »

Siège Anyama, Quartier Ceg Lot 4175 Ilot 290 à 500
metres du lycée moderne d'Anyama, Lot 4175, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2025 et enregistrés au CEPICI le 29/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAWTHAR INDUSTRY »

Objet : La société a pour objet directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Commerce
- Transport
- Construction
- Réhabilitation
- Fourniture de bureau
- La production d'eau
- La commercialisation d'eau ;
- L'import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Anyama, Quartier Ceg Lot 4175 Ilot 290 à 500 metres du lycée moderne d'Anyama, Lot 4175, Ilot 290

Dirigeant(s) M OUATTARA ALLASSANE (GÉRANT), M SAKO ALI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05075 du 15/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63358/GTCA/RC/2025 du 15/10/2025

